



# RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2013

## 1. Activités de représentation, communication, du Mouvement des AMAP.

**19 février :** Invitation aux rencontres départementales de l'agriculture à Cap Découverte. Gérard Souloumiac a participé aux différents ateliers.

**8 mars :** Visite des grecs : des paysans et des universitaires grecs sont venus visiter l'essor maraîcher. Visite de producteurs : Patrick Patinier et Daniel Coutarel.

Invitation par le Conseil général de la porte-parole amapienne du Réseau : l'objectif est de mettre en avant l'implication des femmes dans les associations. Le choix du réseau est une nouvelle preuve de sa visibilité

**23 Mars :** Participation à la « faites de la graine » : 2 amapiens se sont investis dans la préparation de cette fête (Jacques Durand et Patrick Patinier). Le réseau a tenu un stand avec la participation d'amapiens. Ce fut une manifestation très intéressante, avec une participation nombreuse.

**4 avril :** Participation au forum pour le développement durable organisé au Collège Gambetta à Rabastens. Ce fut, pour Didier Leroy, l'occasion de présenter le concept des AMAP à des collégiens et des élèves de CM1 et 2. Didier Leroy a également participé à une table ronde " éco consommation - gaspillage" pour leur faire prendre conscience de consommer différemment et localement.

**9 avril :** participation à l'Assemblée générale de l'essor maraîcher. Patrick Patinier et Gérard Souloumiac représentent le Réseau au Conseil d'administration.

**4 mai :** Journée Economie Locale à Lagarrigue : stand tenu par Didier Loufrani

**19 Mai :** Biocybèle : tenue d'un stand. Beaucoup de difficultés à trouver des amapiens pour tenir le stand durant les 2 jours.

**25 mai :** Le Forum Social Tarnais à Graulhet : le Réseau est membre du comité de pilotage et est représenté par Didier Leroy et Didier Loufrani aux réunions préparatoires. Tenue d'un stand.

**Mai :** suite à la visite du 8 mars, intervention à l'Université de Thessalonique sur les circuits courts de Patrick Patinier au nom du Réseau.

**22 septembre :** fête des Amap à Lavaur. Innovation cette année : une Amap (celle de Lavaur) a pris en charge avec le soutien du Réseau, l'organisation de la fête. Ce fut une belle réussite.

## **2. Les actions du Réseau des Amap du Tarn**

**Discussion sur la réécriture de la charte des amap :** dans le cadre du calendrier prévu par Miramap, le réseau s'est réuni pour discuter et amender le projet de la charte. Nous étions peu nombreux !

**Création d'une amap légumes à Labastide de Lévis :** Depuis le mois d'avril des contacts réguliers avec le producteur Sylvain Sainte Rose

Le réseau a été contacté par Sylvain Sainte Rose. C'est un jeune maraicher nouvellement installé et qui souhaite écouler sa production en circuits courts, notamment par les amap. Bruno Toïgo et moi-même avons initié le projet.

Après plusieurs rencontres, un flyer a été distribué pour informer les Labastidois du projet de création d'une AMAP. Une réunion à la salle municipale a rassemblé une vingtaine de personnes et a débouché sur un nouveau rendez-vous afin de créer l'amap. Affaire à suivre...

**Intervention du Réseau pour la préservation des Terres Bio de Rivières :** suite à la préemption de la SAFALT lors de la vente des terres de Christophe Sonnevile (il livrait ses pommes à 3 amap) le réseau s'est positionné pour que ces terres soient attribuées à un producteur respectant les principes de l'agriculture biologique. Il y a eu différentes actions : piquenique dans le verger, pétition ; RDV avec les élus et les responsables de la SAFALT, des courriers aux élus, contacts avec les médias...Les amapiens ont répondu nombreux à toutes ses actions.

Ce dossier a été l'occasion d'approcher le fonctionnement de la SAFALT. Beaucoup d'opacité dans les critères d'attribution, des procédures peu transparentes...ce qui explique que la SAFALT a peu apprécié la publicité du dossier, elle préfère l'ombre...

Nous savons aujourd'hui, qu'une partie des terres sont attribuées à un producteur en agro-chimie. Que dire de cette décision sinon qu'elle est en totale contradiction avec le programme de développement agricole et agro-alimentaire signé le 12 juillet 2013 par la chambre d'agriculture et le Conseil général du Tarn. Ce programme a vocation à valoriser les productions de qualité biologique

Serait-ce un exemple du double discours ambiant : d'un côté il faut agrandir la surface dédiée à l'agriculture biologique et de l'autre on restitue à l'agro-chimie des terres labellisées...

Il nous appartient de décider les actions à venir.

### **Conclusion :**

Comme vous pouvez le voir, l'année a été riche en événements. Le Réseau est de plus en plus sollicité par les pouvoirs publics. Cependant nous aimerions d'avantage de contacts avec les amapiens afin d'échanger sur leur pratique au sein de leur amap, par exemple lors des réunions bilan. Responsables d'amap, n'hésitez plus, invitez nous !